

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 23/039/2008 – ÉFAI

12 septembre 2008

AU 257/08 Flagellation / Risque de condamnation à mort

ARABIE	Abbas Majood Akanni (h)	]
SAOUDITE	Murtala Amao Oladele (h)	]
	Abbas Azeez Oladuni (h)	]
	Nurudeen Owoalade (h)	]
	Mohammed Abdulahi Yussuf (h)	]
	Wahid Elebyte (h)	] ressortissants nigériens
	Mafiu Obadina (h)	]
	Ahmed Abbas Alabi (h)	]
	Samiu Hamud Zuberu (h)	]
	Kasim Afolabi Afolabi (h)	]
	Abdullamim Shobayo (h)	]

Les 11 Nigériens nommés plus haut, qui purgent des peines d'emprisonnement en Arabie saoudite, ont également été condamnés à la flagellation et risquent la peine de mort.

Ils ont été arrêtés en septembre 2002 et condamnés, en 2004 ou 2005, à cinq ans d'emprisonnement et 500 coups de fouet à la suite du meurtre d'un policier. En 2005, cette peine a été portée à sept ans et 700 coups de fouet. Au mois de mai, les hommes ont été traduits devant un tribunal qui leur a annoncé que leur peine avait été alourdie, passant à dix ans d'emprisonnement et 1 000 coups de fouet. Puis au mois de juillet, selon une source digne de foi, ils ont de nouveau comparu devant un tribunal, pour apprendre que leur peine avait été portée à quinze ans d'emprisonnement et 1 000 coups de fouet.

Amnesty International ignore si la procédure est terminée mais, compte tenu de la manière dont leur peine a été alourdie – arbitrairement, semble-t-il –, elle craint que ces hommes ne soient condamnés à mort.

Un 12<sup>e</sup> ressortissant nigérien du nom de Nurudeen Sani a été emprisonné avec les 11 autres, mais il est mort en prison en septembre 2008. Bien qu'Amnesty International ignore les circonstances exactes de son décès, il semblerait, selon des sources de confiance, qu'il était gravement malade et qu'il n'a pas reçu les soins médicaux dont il avait besoin.

Suliamon Olyfemi, autre Nigérien jugé en même temps que ces hommes, a été condamné à mort et risque d'être exécuté d'un moment à l'autre (voir l'AU 299/06, Index : MDE 23/003/2006, du 9 novembre 2006 et ses mises à jour).

Ces 13 hommes ont été déclarés coupables à l'issue d'un procès tenu à huis clos, lors duquel ils n'ont pas bénéficié des services d'un avocat ni d'une assistance consulaire. D'après une source sûre, ils ont également été privés des services de traduction dont ils auraient dû bénéficier, étant donné qu'ils ne parlent et ne comprennent que difficilement l'arabe, langue utilisée dans toutes les procédures dont ils ont fait l'objet.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au moins 71 personnes ont été exécutées en Arabie saoudite depuis le début de l'année, mais ce chiffre pourrait être bien en deçà de la réalité. Près de la moitié étaient étrangères.

**ACTION RECOMMANDÉE : Dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- priez instamment les autorités saoudiennes d'empêcher la flagellation de ces 11 ressortissants nigériens, et demandez-leur de s'assurer qu'ils ne seront pas condamnés à la peine capitale.

**APPELS À :**

Chef de l'État et Président du Conseil des Ministres (Gardien des Deux Lieux Saints) :

King Abdullah Bin 'Abdul 'Aziz Al-Saud

Office of His Majesty The King

Royal Court

Riyadh, Arabie saoudite

**Formule d'appel : Your Majesty, / Sire, (puis Votre Majesté, dans le corps du texte)**

Ministre de l'Intérieur :

His Royal Highness Prince Naif bin 'Abdul 'Aziz Al-Saud

Minister of the Interior

Ministry of the Interior

P.O. Box 2933

Airport Road, Riyadh 11134, Arabie saoudite

**Fax : +966 1 403 1185 (Merci de vous montrer persévérant)**

**Formule d'appel : Your Royal Highness, / Monseigneur, (puis Votre Altesse Royale, dans le corps du texte)**

Ministre des Affaires étrangères :

His Royal Highness Prince Saud al-Faisal bin 'Abdul 'Aziz Al-Saud

Minister of Foreign Affairs

Ministry of Foreign Affairs

Nasseriya Street

Riyadh 11124, Arabie saoudite

**Fax : +966 1 403 0645**

**Formule d'appel : Your Royal Highness, / Monseigneur, (puis Votre Altesse Royale, dans le corps du texte)**

**COPIES À :**

Mr Turki bin Khaled Al-Sudairy

President, Human Rights Commission

PO Box 58889, Riyadh 11515

King Fahad Road, Building No.373

Riyadh, Arabie saoudite

**Fax : +966 1 4612061**

Ministre nigérien des Affaires étrangères :

His Excellency Chief Ojo Maduekwe

Minister of Foreign Affairs

Ministry of Foreign Affairs

Maputo Street, off Abidjan Street

Wuse Zone 3,

P.M.B. 130, Garki

Abuja, Nigéria

**Courriers électroniques : [unit@mfa.gov.ngf](mailto:unit@mfa.gov.ngf)**

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Arabie saoudite et du Nigéria dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.** APRÈS LE 24 OCTOBRE 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.